



**Déclaration SUD lors de la présentation en CSE du 27 mai 2021
du dossier concernant le dispositif de versement de l'acompte
SAS Rue de la Boétie suite au paiement du dividende CASA en
action**

SUD est forcé de constater que l'institution Crédit Agricole possède des compétences hors pair en terme d'ingénierie financière, mais aussi, dans des réponses ponctuelles à des contraintes spécifiques comme celles imposées par la BCE. Et au-delà, plus structurellement et méthodiquement, jusqu'aux racines de l'institution, dans les mécanismes de maîtrise de la masse salariale. Dans ce dernier cas d'ailleurs, nous pourrions parler de compétences exceptionnelles...

En effet, nous avons une belle démonstration de ses compétences exceptionnelles puisque nous arrivons à ce phénomène paradoxal, que le syndicat SUD se satisfasse du versement de dividendes, voire, le réclame. Néanmoins, remettons les choses en perspective : la plupart des salariés des Caisses Régionales et filiales du groupe, bénéficie d'accords d'interressement liés aux résultats de leurs entreprises. Or, là où l'interressement devrait être un complément de partage de la richesse, en somme « la cerise sur le gâteau », il n'est ni plus ni moins que du salaire déguisé, malléable à souhait. De fait, lorsque dans les comptes des entités, la possible absence de dividendes CASA laisse présager un trou béant dans les comptes de résultat et une coupe sombre sur la rémunération globale des salariés, il y a fort à parier que la révolte sociale n'aurait pas besoin d'être enclenchée par un coup de pouce syndical. N'oublions pas non plus, que les employés du groupe, ont été sollicités et mobilisés lors des confinements et ont dû s'adapter aux nouvelles conditions sanitaires, parfois en se mettant en danger, mais toujours, sans cesser de produire !

Alors, certes, si cette opération a une conséquence directe et non négligeable sur le maintien du pouvoir d'achat des salariés et sur la paix sociale, il n'en reste pas moins qu'au passage, SAS La Boétie et CASA en tirent quelques effets d'aubaines.

Cette opération nécessite des tours de passe passe peu usuels bien aidés par notre structure de mutualiste et avec quelques opportunités : des avances en cash transformées en actions, la consolidation des ratios prudentiels pour ceux qui en ont le plus besoin, des rétentions de dividendes, des augmentations de capital magiques, des appréciations de valeurs de titres, tout, pour transformer du plomb en or. Les Caisses Régionales apportent une fois de plus de la trésorerie, de la souplesse, et cèdent en ratios prudentiels.

Cette opération ne sera pas non plus sans conséquence sur les années à suivre et les prochains versements de dividendes.

En tout état de cause, si l'impact de « réajustement » des résultats des CRs arrive à empêcher une fronde sociale, il n'étouffe pas notre position réfractaire à ce type de montage alambiqué, qui masque momentanément les effets possibles d'une crise, mais aussi les effets collatéraux et dévastateurs que peut avoir une forte implication dans un véhicule coté, même si celui-ci répond au mieux à tous les crashes tests. Et nous ne saurons jamais quelles CRs nous aurions pu devenir, en investissant en local tous les milliards mis dans CASA.

Notre avis est donc défavorable, mais nous louons tout de même l'imagination au pouvoir qui, sans en utiliser de trop, vous portera assurément, toujours dans le but de préserver la paix sociale, à aménager rapidement une prime COVID pour les salariés du CA...